VULLIENS

Conseil Général de la commune de Vulliens

Procès-verbal de la séance du **3 décembre 2015**

CHRISTOPHE CHAPPUIS, Président, ouvre la séance à 20.15 heures en saluant la Municipalité ainsi que les membres présents. Il tient tout d'abord à s'excuser au nom du Conseil pour l'erreur ayant conduit à l'annulation du vote du 8 octobre dernier au sujet du préavis 2015/03. Il met ensuite au vote une légère modification de l'ordre du jour qui se présenterait comme ceci :

1. **Appel**
2. **Adoption du procès-verbal du 8 octobre 2015**
3. **Assermentations**
4. a. **Préavis n° 2015/05 « Budget 2016 »**
   b. **Rapport de la commission de gestion**
5. a. **Préavis n° 2015/03 « Demande de crédit de CHF 840'000.- pour la construction d'un chauffage à distance et raccordement des bâtiments communaux, ainsi que l'assainissement du chauffage de la grande-salle »**
   b. **Rapport de la commission**
6. a. **Préavis n° 2015/06 « Demande de crédit de CHF 195'000.- pour la mise en conformité des installations de chauffage de la grande-salle »**
   b. **Rapport de la commission**
7. **Communications municipales**
8. **Divers et propositions individuelles**

Décision : Le nouvel ordre du jour est accepté à l'unanimité.

1. Appel

Sur les 100 membres du Conseil général, 77 sont présents et le quorum est donc atteint.

2. Adoption du procès-verbal du 8 octobre 2015

Décision : Le PV du 8 octobre 2015 est accepté à la majorité moins 5 abstentions.

3. Assermentations

Quatre personnes présentes demandent à être assermentées et ainsi devenir membres du Conseil. Il s'agit de :

- VERONIQUE RICHARD
- GAËTAN BLANC
- THIERRY BRUN
- PEDRO VON HALLER BALDO

CHRISTOPHE CHAPPUIS procède à leur assermentation et le Conseil général est dorénavant composé de 104 membres. Il profite de rappeler que, lors de leur assermentation, les membres du Conseil général s'engagent à accepter les charges qui pourraient leur être confiées, notamment la participation à une ou plusieurs commissions.

4. Préavis n° 2015/05 « Budget 2016 »

DANIEL SCHORDERET, Syndic, présente le budget 2016 qui prévoit un déficit de CHF 913'991.- pour un total de charges de CHF 1'881'665.-. PATRICIA DUMAS, présidente de la commission des finances, appelle le Conseil général à accepter le budget 2016 tel que présenté.

Décision : Le préavis n°2015/05 est accepté à la majorité moins 2 abstentions.

5. Préavis n° 2015/03 « Demande de crédit de CHF 840'000.- pour la construction d'un chauffage à distance et raccordement des bâtiments communaux, ainsi que l'assainissement du chauffage de la grande-salle »

Le projet ayant déjà été passablement présenté et débattu, OLIVIER HÄHNI se contente de lire un petit mot reçu de la part de SuisseEnergie appelant les communes à participer pleinement aux efforts liés aux questions énergétiques. MARC THONNEY, rapporteur de la Commission chargée d'étudier le projet, appelle le Conseil à refuser le préavis.

JACQUELINE GAVILLET demande que le vote ait lieu à bulletin secret.

Décisions : Le vote à bulletin secret est soutenu par 67 membres du Conseil et est donc accepté.
Sur les 81 bulletins distribués, 81 sont rentrés dont 2 blancs. Le résultat des votes est de 26 oui contre 53 non et le préavis est refusé.

6. Préavis n° 2015/06 « Demande de crédit de CHF 195'000.- pour la mise en conformité des installations de chauffage de la grande-salle »

OLIVIER HÄHNI rappelle les obligations légales liées à la citerne enterrée et aux chauffages électriques. C'est pourquoi la Municipalité propose entre autre l'installation d'une chaudière à gaz. MURIEL HENZER, rapporteuse de la Commission chargée d'étudier le projet, considère que le projet contenu dans le préavis semble être la solution la plus optimale.

NICOLAS KÜFFER demande comment le devis a été établi. OLIVIER HÄHNI explique que c'est le bureau BESM qui l'a calculé sur la base des prix du marché. Il ne s'agit pas encore d'une offre ferme.

Décision : Le préavis n°2015/06 est accepté à la majorité moins 2 refus et 12 abstentions.

7. Communications municipales

GILBERT THONNEY

GILBERT THONNEY n'a rien de particulier à signaler.

YVAN CHERPILLOD

YVAN CHERPILLOD annonce que certains arbres difficilement valorisables sous forme de bois ont été marqués avec un « H » blanc. Il s'agit d'arbres « habitat » qui ne seront pas abattu. En échange, la commune touche un soutien de l'Etat de CHF 200.- par arbre.

JEAN-DANIEL CAVIN demande s'il est judicieux d'avoir marqué certains arbres situés à proximité d'un chemin. YVAN CHERPILLOD répond que les arbres ont été sélectionnés selon des critères écologiques. Par ailleurs, il rappelle qu'il y a toujours un risque à se promener en forêt. JACQUES VON HALLER demande combien d'arbres ont été marqués. YVAN CHERPILLOD explique qu'il y en a actuellement 20 mais que la commune a encore de la marge puisqu'il est possible de marquer jusqu'à un arbre par hectare de forêt.

Délégué du conseil à l'AIEJ, BERNARD DRAPEL explique que les abondantes pluies de ces dernières années font que les finances de l'association ne se portent pas bien. Ainsi, le prix de l'eau a été augmenté cette année. Enfin, une commission a été nommée afin de réfléchir à une remise à jour du fonctionnement et des tarifs.

Délégué du conseil au SIEMV, PIERRE-ALAIN DUMAS explique que le raccordement à la STEP de Lucens va de l'avant. Par ailleurs, il rapporte que la taxe pour le traitement des micropolluants, déjà évoquée lors d'une précédente séance, est en vigueur.

STEPHANE THONNEY

En prévision de l'arrivée de l'hiver, STEPHANE THONNEY rappelle certains principes de déneigement et, notamment, que seule la route du village est salée et déneigée en priorité.

OLIVIER HÄHNI

Au sujet de l'ASIJ, OLIVIER HÄHNI explique que le budget 2016 a été accepté. Les prochains travaux à venir seront la modernisation du chauffage à plaquettes de Mézières, la rénovation de l'aile 78 ainsi que la construction du collège de Servion pour lequel le permis de construire a été délivré. Enfin, différents chantiers, dont celui de la bibliothèque, ont commencé au collège de Mézières.

DANIEL SCHORDERET

DANIEL SCHORDERET rapporte qu'une nouvelle plantation de cannabis a été trouvée récemment dans la forêt de Vulliens. De plus, il rappelle que la période hivernale est idéale pour les cambrioleurs et annonce qu'une villa a été visitée à Seppey. Par ailleurs, si ROGER STETTLER a été félicité lors de la dernière séance pour ses 25 ans déjà passés en tant que préposé au contrôle des habitants, il atteindra prochainement également 30 ans de bourse communale.

Il appelle ensuite tous les membres individuels de la FVJC à se rendre à Savigny le 24 janvier prochain afin de soutenir la jeunesse qui se présente pour le rallye 2017. Enfin, à l'occasion du dernier Conseil général de l'année, le Syndic remercie ses collègues de la municipalité, le personnel communal, le bureau du Conseil ainsi que ses membres pour le travail effectué en 2015 pour le compte de la commune.

8. Divers et propositions individuelles

Au nom de la jeunesse, FLORENT BAYS remercie la commune pour son soutien et la population du village pour sa forte présence lors des représentations théâtrales du week-end précédent. Il explique que l'intégralité de la crousille du bar et de la fenêtre de l'Avent sera versée au téléthon.

ROGER STETTLER explique qu'un nouveau site internet de la commune sera en ligne d'ici une semaine environ. L'interface sera plus fonctionnelle et un guichet virtuel sera notamment à disposition afin d'annoncer un certain nombre de choses : réservation de locaux, annonces de départ ou d'arrivée, etc. Enfin, il rappelle que la loi vaudoise sur le droit de cité a été modifiée afin qu'une fusion ne fasse plus automatiquement perdre le lieu d'origine. Ceci s'appliquera rétroactivement aux anciennes fusions pour autant qu'une demande soit faite durant l'année 2016.

MARYLENE CHAPPUIS annonce que « Jorat Gospel » fera son concert de l'Avent le 20 décembre prochain à Promasens. Par ailleurs, les soirées de la Fanfare du Jorat se dérouleront les 23 et 30 janvier 2016 à Mézières.

CHRISTOPHE CHAPPUIS informe de quelques dates en 2016. Il rappelle que le délai pour le dépôt des listes pour les candidats à la Municipalité a été fixé au 11 janvier 2016. De leur côté, les élections communales auront lieu le dimanche 28 février puis la traditionnelle sortie de fin de législature a été fixée le 29 mai. Enfin, la prochaine séance du Conseil général se déroulera le jeudi 2 juin 2016. Enfin, il souhaite une excellente fin d'année à tout le monde et

remercie toutes les personnes ayant î uvré pour le compte de la commune durant lâ année 2015. Il remercie en particulier la jeunesse pour la tenue de la buvette ainsi que la commune pour la verrée de fin dâ année et clôt la séance à 21h15.

CHRISTOPHE CHAPPUIS, Président	LOÏC BARDET, secrétaire